

Résumé d'évaluation

Évaluation rétrospective du Projet d'Amélioration de l'Alimentation en Eau Potable de la ville de Lomé – Phase 1 (CTG 3001)

Pays : **Togo**

Secteur : **Eau potable**

Évaluateurs : **Géraldine BERNARD – Abdoulaye TRAORE – ZAKARI (groupement BRLi-BAASTEL)**

Date de l'évaluation : **Novembre 2020 – Février 2021**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CTG 3001

Montant : 11 millions d'Euros

Taux de décaissement : 100%

Signature de la convention

de financement : 11/02/2011

Date d'achèvement : 30/04/2016

Durée : 62 mois

Contexte

Le concours s'est inscrit dans la continuité des actions déjà financées par l'AFD au Togo dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et assainissement. Le projet CTG3001 était un programme d'investissement d'urgence visant à accroître le taux d'accès à l'eau potable de la population de l'agglomération de Lomé, et à inscrire le secteur et la TdE dans une dynamique de développement durable.

Intervenants et mode opératoire

Maîtrise d'Ouvrage (MO) : Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau (phase 1), Société Patrimoine Eau Potable et Assainissement SP-EAU (Phase 2)

Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) : Togolaise des Eaux –TdE (phase 1)

- Phase 1 : elle a été consacrée au déploiement de la Maîtrise d'œuvre et à la réalisation des études détaillées avant le lancement des appels d'offres pour l'exécution des travaux.
- Phase 2 : elle est intervenue, lors de la création de la Société de Patrimoine des Eaux (SP-EAU). Elle a été consacrée à la réalisation des investissements et à l'exécution des travaux.



Objectifs

L'objectif global était l'amélioration de la gestion technique et commerciale de la TdE, afin de l'inscrire dans une dynamique durable. Les objectifs spécifiques étant :

Sur le plan technique et commercial : réaliser les travaux, afin de répondre aux enjeux suivants :

- Accroissement de la capacité de production et de distribution de la TdE ;
- Amélioration de la qualité du service ;
- Amélioration de la gestion commerciale.

Sur le plan institutionnel : Acheter la réforme du secteur de l'eau par la création d'une Société de Patrimoine chargée de la programmation et de la gestion des investissements, et d'une société fermière chargée de l'exploitation

Sur le plan réglementaire et environnemental : Adopter un Code de l'eau et mettre en œuvre la stratégie de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE)

Réalisations attendues

- Développement de la capacité nominale de la production de la TdE ;
- Amélioration du taux d'utilisation des forages ;
- Maintien du rendement de distribution ;
- Adaptation des ouvrages d'adduction et de distribution à la demande ;
- Etudes et Assistance technique au MEAHV ;
- Réalisation de la réforme institutionnelle ;

Appréciation de la performance

Pertinence / cohérence

L'action s'insère logiquement dans les politiques nationales et priorités stratégiques du pays. Le projet est complémentaire et cohérent avec la stratégie de l'AFD et celles des autres bailleurs de fonds présents au Togo. Le projet a répondu à l'ensemble des domaines d'actions identifiés en amont. Il n'a toutefois pas pu couvrir la totalité des besoins identifiés.

Efficacité

Volet travaux : Des difficultés de mise en œuvre ont conduit au retard de livraison des infrastructures. Certains travaux ne sont pas encore finalisés, ou présentent des dysfonctionnements (forages).

Volet Institutionnel : Le projet a été efficace sur ce volet grâce à la mise en place de la réforme, des décrets d'application GIRE ainsi que la rédaction des textes légaux de création de la SPEAU et de la TdE.

Volet renforcement des capacités de la TdE : Le projet a permis un appui ponctuel sur un plan technique et commercial. Toutefois les compétences des personnels de la TdE nécessitent encore un renforcement sur certaines thématiques (recherche de fuites, suivi des indicateurs de performance et exploitation en général).

Volet GIRE : La mise en œuvre de la composante GIRE s'est déroulée sans entrave. Les livrables sont de bonne qualité, mais les résultats de la modélisation sont remis en cause par certains acteurs du secteur. Il cible en effet un abaissement de la nappe d'un mètre par an, qui pourrait remettre en cause certains investissements, publics et privés.

Efficience

L'évaluation montre que le projet a été moyennement efficient : les calendriers initiaux n'ont pas été respectés suite à des longueurs dans les processus de passation d'appel d'offres et dans la signature des contrats. Les acteurs locaux jugent les études de qualité moyenne et des défauts de paiement de la part de la SAFER ont été constatés. Le budget a été cohérent avec la stratégie de l'AFD, mais certains acteurs regrettent que la part destinée au renforcement des capacités n'ait pas été plus conséquente. Enfin, suite à la résiliation du contrat BROCHOT (mise en faillite de la société) le contrat a été passé avec la société arrivée seconde, mais dont le montant de la proposition était plus élevé.

Impact

Volet travaux : Une amélioration nette du service à été constatée à la fin du projet, mais une extension de la zone desservie et une démographie galopante ont entraîné au final sa dégradation. Les résultats sur ce volet sont mitigés.

Volet institutionnel : La réforme est partiellement fonctionnelle à ce jour et souffre des difficultés pour le financement du secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

Renforcement des capacités de la TdE et de la SP-EAU : La SP-EAU et la TdE sont devenues deux entités attractives pour le financement de projets d'envergure par les autres bailleurs de fonds (ex : PEAT 1 et PEAT 2 – UE).

Volet GIRE : Le Projet a permis d'améliorer les connaissances de la ressource en eau souterraine alimentant Lomé, mais celle-ci n'est pas encore suivie de manière adéquate par la Direction des Ressources en Eau du MEAHV.

Viabilité/durabilité

Les difficultés d'exploitation d'aquifères très profonds ont entraîné la non durabilité des infrastructures de production (forages). La télégestion qui n'est plus fonctionnelle à ce jour ne permet plus le suivi de la production et la demande journalière de la population de Lomé. Il n'existe pas vraiment de suivi des indicateurs de performance de la TdE. Enfin, la réforme est partiellement fonctionnelle et souffre de difficultés financières au niveau du secteur de l'eau et de l'assainissement (viabilité économique de la TdE et de la SP-EAU).

Valeur ajoutée de l'appui AFD

À la vue des besoins initiaux, que ce soit en matière institutionnelle ou technique au niveau du SAEP de la ville de Lomé, l'action de l'AFD a une forte valeur ajoutée. Elle a répondu aux besoins en investissements les plus urgents, tout en permettant un appui à la réforme institutionnelle.

Conclusions et enseignements

De manière générale, les résultats de l'évaluation s'avèrent mitigés, malgré de nombreux points forts identifiés.

L'évaluateur note la très bonne cohérence du CTG 3001 avec les stratégies nationales en vigueur, répondant à l'ensemble des besoins identifiés par les acteurs clefs du sous-secteur de l'eau, et une réforme institutionnelle mise en place efficacement grâce à la coopération ancienne entre l'AFD et l'État togolais.

Une série de recommandations a été produites à partir de cette analyse :

Les principales recommandations liées au concours :

- ✓ Réaliser un état des lieux complets des forages et leur fonctionnalité pour orienter les interventions sur les concours suivants

Les autres recommandations sur lesquelles l'AFD n'a pas mandat mais à destination des acteurs institutionnels :

- ✓ Redynamiser davantage la réforme, afin de la SP-d'assurer la pérennité financière EAU et de la TdE ;
- ✓ Développer la délégation des services, notamment en milieu semi-urbain, pour limiter les périmètres de concession et d'affermage, afin de recentrer l'activité de la TdE et de la SPEAU sur les centres urbains plus rémunérateurs ;
- ✓ Optimiser les délais d'exécution des études de recherche de ressources en eau additionnelle pour Lomé et son agglomération, pour limiter la pression sur la ressource souterraine.

Recommandations à destination de l'AFD pour de futurs projets similaires :

- ✓ Maximiser l'impact social des projets en (i) soutenant l'obtention des branchements privés, si la production en eau potable est suffisante (ii) en améliorant l'intégration du genre.
- ✓ Améliorer la structuration d'un futur cadre logique de manière à mieux afficher l'ambition du Projet et de mesurer précisément les progrès obtenus ; formuler les résultats de manière adéquate ...